Challenge incubateur 2021
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

PRESENTATION DU CHALLENGE
ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Challenge Accélérateur Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES ET l'INNOVATION

Pôle emploi est le service public de l'emploi en France. Notre rôle ?
D'une part, indemniser les demandeurs d'emploi et les accompagner vers le retour à l'emploi ; et d'autre part, guider les entreprises dans leurs recrutements.

C'est la mission que portent nos 6200 collaborateurs, mobilisés au quotidien via une centaine d'agences en Auvergne-Rhône-Alpes, pour anticiper les tendances, innover et fédérer les acteurs et relais-clés sur le terrain.

Une ambition : accélérer les recrutements et les retours à l'emploi durable pour les demandeurs d'emploi et les entreprises.

INNOVER POUR L'EMPLOI

La culture de l'innovation est aujourd'hui profondément ancrée au sein de Pôle emploi. C'est un atout pour l'avenir et notre objectif est de renforcer l'impact de nos innovations.

Une innovation de terrain

L'innovation se situe avant tout au quotidien dans nos agences et en connexion avec les acteurs de chaque territoire. Exemples : expérimentations de formations innovantes dans leur format et répondant aux besoins d'entreprises locales.
Cette innovation est encouragée et rendue possible par le développement de pratiques collaboratives et de méthodes de créativité au sein de nos équipes

Un LAB d'innovation pour accélérer les projets

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes s'est doté en 2018 d'un LAB d'innovation qui assure chaque année plusieurs sessions d'idéation participatives avec des usagers, demandeurs d'emploi et entreprises, ainsi que des partenaires du service public de l'emploi et du monde de l'innovation.

Un incubateur régional

Ouvert en septembre 2019, il a pour objectif d'innover avec des start-ups, des structures associatives, des entreprises de l'économie sociale et solidaire… déployant des solutions sur le champ de l'emploi et de la formation.
Cet outil s'avère un précieux levier pour accompagner le développement de services innovants en mode agile et en lien avec notre écosystème.

L'OFFRE DE SERVICE DE L'ACCELERATEUR

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes poursuit sa démarche d'innovation ouverte en se dotant en septembre 2019, d'un incubateur de start-up, de structures associatives, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire externes.

Notre raison d'être

- Être dans une dynamique de co-construction entre les structures accompagnées et Pôle emploi ARA
- Valoriser des solutions qui sont alignées sur les besoins de nos utilisateurs communs
- Accélérer l'innovation en matière d'intermédiation sur le marché du travail et d'accompagnement des transitions professionnelles

Fonctionnement de l'incubateur

Nous offrons à des structures externes qui développent des solutions innovantes dans le domaine de l'emploi, un espace de coworking à Lyon 7 et un programme d'accompagnement personnalisé pour les soutenir dans leur développement et plus particulièrement leur accélération.

La structure incubée a déjà mené sa phase d'investigation et de construction. Elle propose un produit fini validé par le marché.
L'incubateur de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes l'accompagne dans sa phase d'accélération pour passer de l'amorçage au scaling/décollage (visibilité, amélioration du produit, confrontation au marché et rencontre acteurs de l'emploi/formation) sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'accélérateur accorde une attention particulière à l'impact de son action et de celle de la start-up ou structure externe. Ainsi, un comité composé de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires, sera consulté régulièrement afin de faire état des avancées.

Pour 2022, deux start-ups ou structures seront accélérées au sein de l'incubateur Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes sur une durée de 3 mois renouvelables (jusqu'à 6 mois supplémentaires).

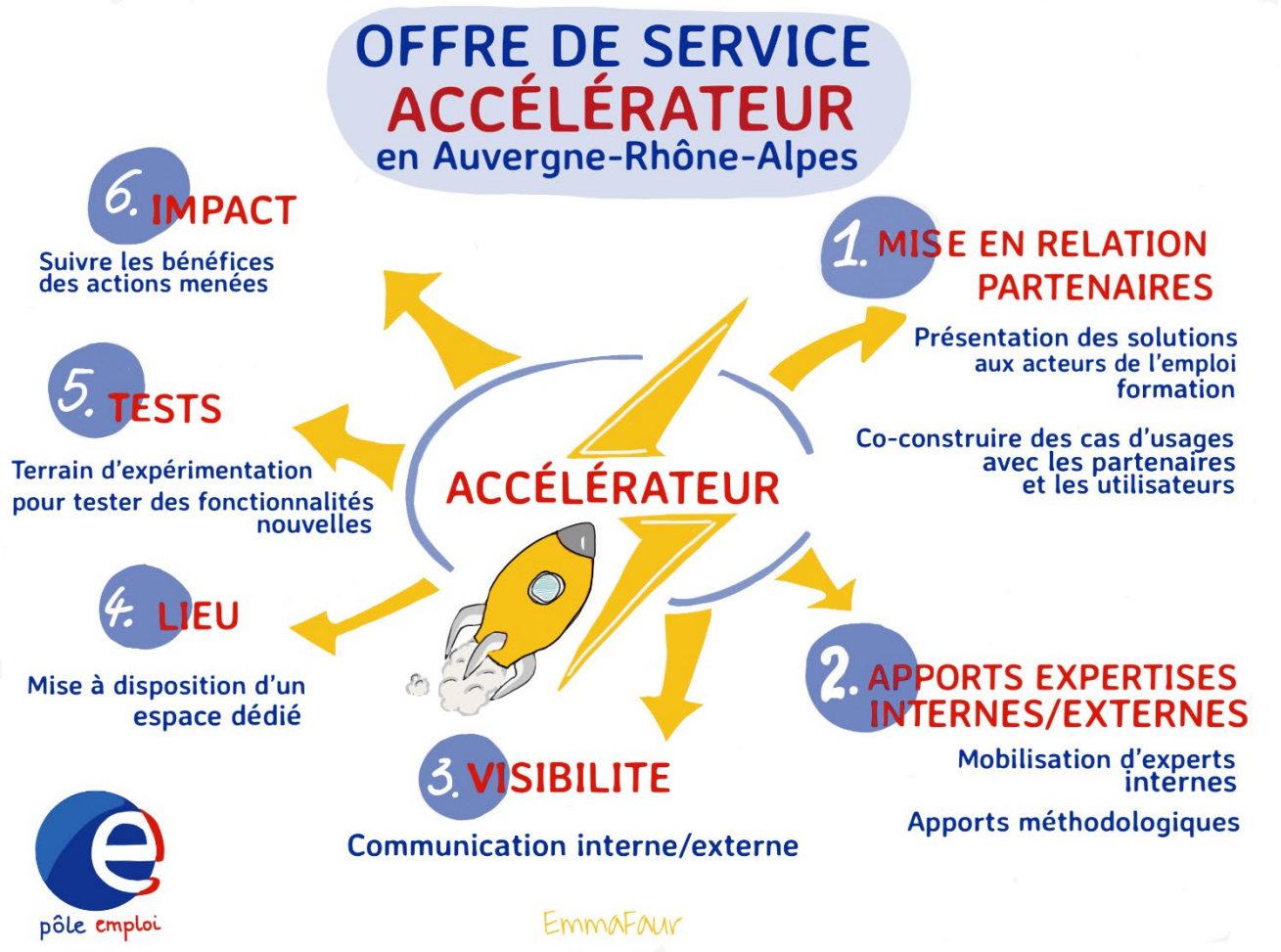

Les projets incubés depuis 2019

En phase de test sous son nouveau format, l'incubateur a accompagné :

- Jusqu'à août 2020, les deux solutions suivantes :
  - **Taf Today**
  - **Becomino**

- Sur le 1er semestre 2021,
  - la solution **WHIRE**

LES THEMATIQUES DU CHALLENGE

Plusieurs thématiques au cœur de nos préoccupations ont été définies en amont en lien avec nos partenaires. Votre solution devra s'inscrire dans une ou plusieurs de ces thématiques.

Les objectifs :
- Proposer des services à valeur ajoutée pour les demandeurs d'emploi et les entreprises
- Favoriser le recrutement et le placement de candidats

1/ Comment mieux repérer et accompagner les personnes en situation d'illectronisme/illettrisme ?

Les personnes illettrées ou ne sachant pas utiliser les outils digitaux sont difficiles à repérer car ils utilisent des méthodes pour masquer leur situation. Comment les repérer pour mieux les accompagner

2/ Comment accélérer la prise de décision d'un candidat dans son orientation ou d'une entreprise dans son recrutement tout en restant acteur de son parcours (vision candidat/vision entreprise) ?

Un candidat comme un employeur peut prendre du temps dans sa décision par manque de confiance, représentations faussées, croyances limitantes, … Comment accélérer la prise de décision dans son orientation ou son recrutement en favorisant l'essai/erreur et l'expérience tant côté entreprise que côté candidat (choix d'un candidat au profil différent, choix d'un poste pour lequel on a aucune expérience, …)

3/ Comment aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se remettre en perspectives : travailler ça change quoi pour moi ?

Une longue période d'inactivité engendre une charge mentale élevée chez les demandeurs d'emplois (et leurs proches), dans ce contexte le retour à une activité ou à une formation n'est pas si aisé. Comment faciliter et soutenir la reprise d'emploi ou de formation après une longue période d'inactivité ? Quelles aides, quels outils pour réapprendre à apprendre, pour réintégrer le monde du travail ?

4/ Comment aider les demandeurs d'emploi et notamment les demandeurs de longue durée à reprendre confiance ?

Une période d'inactivité peut conduire à l'isolement, au repli sur soi et à la dépréciation de ses compétences. Comment rompre l'isolement des demandeurs d'emploi, leur redonner confiance en leur pouvoir d'agir et les aider à renouer avec leurs talents, leurs désirs et leurs objectifs d'emploi ?

LES DEMARCHES POUR CANDIDATER et LE CALENDRIER

Vous trouverez un formulaire (https://forms.office.com/r/DAdY7MMJQp) à compléter avant le vendredi 29 octobre 16h pour participer à la phase de pré-sélection qui se tiendra sur la 1ère quinzaine de novembre.

Le 15 novembre, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes informera les start-ups, les structures associatives, les entreprises de l'ESS des résultats de la phase de pré-sélection.
Les 8 solutions sélectionnées seront invitées à participer au Pitch Final devant un jury composé des responsables de l'accélérateur, de partenaires et de professionnels de l'innovation **le mardi 30 novembre** à Lyon.

Les critères d'éligibilité du challenge

Les critères d'éligibilité du challenge sont les suivants :

- Un service/une solution (numérique ou non) s'inscrivant dans l'une des 4 thématiques du challenge
- Un service/une solution avec un impact social, environnemental ou sociétal positif
- Disposer d'un MVP stade de commercialisation ou de déploiement
- Une volonté de déployer (ou de poursuivre le déploiement) du service ou de la solution en Auvergne-Rhône-Alpes
- Une gratuité de la solution ou du service pour les chercheurs d'emploi

CONTACTS

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à : **digital-innovation.69188@pole-emploi.fr**
Vos questions seront compilées et publiées sous forme de FAQ sur l'espace dédié